

Responsable de la filière Déplacements & Sécurité (H/F)



Titulaire ou contrat de 3 ans



Chaumont (52)



Fin de publicité : 24/08/2025

<u>Temps de travail et fondement juridique :</u>	<u>Rémunération brute mensuelle :</u> Rédacteur
Temps de contrat : 39h/semaine Fondement juridique du candidat contractuel : <i>Emploi n'ayant pu être pourvu par un fonctionnaire, les besoins des services ou la nature des fonctions justifiant le recours temporaire à un contractuel (article L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique, anciennement art. 3-3 disposition 2 loi 84-53)</i>	Echelon 1 : 1 836,20 € R.I.F.S.E.E.P. (B2) : 548,00 € <i>Rémunération minimum basée sur la grille indiciaire du grade renseigné. Dans le cas où vous seriez retenu, une fiche financière vous sera transmise.</i>
<u>Missions du service – positionnement de l'agent :</u> L'agent est affecté à la Direction des Infrastructures du Territoire qui intervient dans le cadre de la mise en œuvre de la politique publique transport et mobilité décidée par l'assemblée départementale. L'organisation territoriale repose sur quatre pôles techniques (Chaumont, Joinville, Montigny-le-Roi et Langres) et sur le centre technique départemental. Chaque pôle est lui-même organisé en quatre filières (exploitation et entretien des routes départementales, travaux neufs et ouvrages d'art, déplacements et sécurité, gestion du domaine public) pour assurer la gestion d'environ 1 000 km de routes départementales. Sous l'autorité hiérarchique du responsable du pôle technique, l'agent travaille en étroite collaboration avec les responsables des différentes filières et des services du siège, leurs tâches étant fréquemment complémentaires. Pour assurer au mieux ses missions, l'agent est secondé par un "soutien DS" (hors période de vacance de poste).	
<u>Tâches confiées :</u> Participer à l'organisation de la viabilité hivernale : - participer à la conception du DOVH, suivre les études réalisées ou conduites par le service exploitation et sécurité routière ; - réaliser le plan d'exploitation de la viabilité hivernale du pôle (PEVH) ; - concevoir et adapter les circuits des engins (saisie sur le système d'information géographique) ; - préparer les contrats avec les prestataires ; - organiser les astreintes hivernales. Gérer un patrimoine d'équipements de la route : L'agent gère un patrimoine composé principalement des dispositifs de signalisation horizontale et verticale ainsi que des glissières de sécurité sur lequel il assure les missions suivantes : - planifier et réaliser des inspections périodiques pour connaître l'état du patrimoine ; - organiser et suivre des diagnostics ciblés (réalisés en régie ou externalisés) ; - tenir à jour et exploiter les bases de données métiers (SIG,...) ; - hiérarchiser et programmer les besoins en liaison avec le service exploitation et sécurité routière du siège et le CTD ; - organiser la surveillance en collaboration avec le responsable de l'entretien routier de l'entretien courant et le renouvellement des équipements par les agents des centres d'exploitation ; - suivre techniquement, administrativement et budgétairement les petits travaux d'entretien réalisés en régie et par les entreprises ; - assurer la maîtrise d'œuvre d'exécution des chantiers confiés aux prestataires externes (programmation, suivi de terrain, constats, réception, suivi comptable,...) ; - réaliser des bilans et évaluer les activités réalisées (résultats sur la sécurité, l'usage et l'état du patrimoine). Gérer les mesures d'exploitation : L'agent contribue à la bonne mise en œuvre des procédures internes de signalisation temporaire. Sur les chantiers présentant un enjeu en matière d'exploitation de la route (déviations pour exécutions des couches de roulement,...), il supervise la gestion du trafic tant en matière d'écoulement que de sécurité : - établissement des dossiers d'exploitation pour l'ensemble des chantiers exécutés sur le territoire du pôle pour le compte du Conseil départemental ; - analyse de mesures d'exploitation proposées par les demandeurs extérieurs (collectivités, associations, entreprises,...) ; - contrôle de la mise en œuvre et gestion des adaptations. Améliorer la sécurité routière : - sur des problématiques identifiées, réaliser des diagnostics de sécurité (plans de circulation, analyse des trafics, accidentologie, cohérence des aménagements, ...) ;	

- participer à l'analyse en terme de sécurité des projets de la collectivité et des demandes d'occupation formulées par les tiers.

5. Maîtrise d'œuvre complète sur les projets nécessitant une expertise de 1er degré :

L'agent peut être amené à assurer de façon plus autonome la maîtrise d'œuvre de conception et d'exécution de petits projets de sécurisation (traitement d'obstacles latéraux, ...) :

- commander l'ensemble des études préalables (levé topographique, ...) ;
- effectuer la conception générale avec l'appui des autres services ;
- monter et déposer les autorisations préalables nécessaires à l'exécution (exploitation de la route, ...),
- monter le bon de commande ou le dossier de consultation des entreprises en liaison avec le service exploitation et sécurité routière du siège (procédures adaptées des marchés de la commande publique) ;
- programmer et piloter l'exécution des travaux (réunions de chantier, suivi technique et financier) ; - assurer la réception des travaux et le suivi des garanties.

6. Participer aux astreintes liées à l'exploitation :

L'agent prend part aux dispositifs d'astreintes du conseil départemental.

MISSIONS TRANSVERSALES :

- Encadrer et manager le soutien DS ; participer à l'intérim des responsables des autres filières du pôle ;
- Apporter autant que de besoin un renfort aux autres filières du pôle et du siège dans le domaine des déplacements et de la sécurité ;
- Chiffrer les dégâts causés au domaine public sur les équipements de la route ;
- Etre membre actif du réseau des responsables DS ;
- Participer activement à la modernisation des services en tant que chef de projet ou membre d'équipe projet. - participer dans son domaine de compétence à la mise en œuvre des politiques décidées par l'assemblée départementale (Offre Départementale d'Ingénierie Territoriale, Haute-Marne Numérique, ...).

Profil recherché :

- Aptitudes relationnelles, à l'écoute et à l'animation ;
- Aptitude au travail en équipe ; Esprit d'analyse et de synthèse et capacité rédactionnelle ;
- Sens de l'initiative, rigueur et organisation ;
- Maîtrise des outils informatiques standards Word et Excel ;
- Connaissances dans le domaine de la sécurité routière ;
- Connaissances en marchés publics ; Discrétion et réserve ;

Pourquoi nous rejoindre ?

Les plus : Tickets restaurants, association amicale, contrat de groupe et participation mutuelle, prévoyance obligatoire et CNAS.

Organisation de travail : Travail sur 5 jours en moyenne, 39h00, avec amplitude variable en fonction des obligations du service public. Horaires fixes : 09h00-11h30 14h15-16h45 et le vendredi 16h00. 22 jours RTT et 25 jours de congés annuels.

Possibilité, sous réserve de nécessité de service d'effectuer 40 jours de **télétravail** sur 12 mois (versement d'une indemnité de télétravail) – Possibilité de versement du forfait mobilité durable.

Comment candidater ?

et adresser votre candidature à contact.recrutement@haute-marne.fr

Lettre de motivation, curriculum vitae et recueil de consentement des données exigés.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + curriculum vitae) à :

contact.recrutement@haute-marne.fr

À Monsieur le Président - Conseil Départemental de la Haute-Marne - 1, rue du Commandant Hugueny - 52000 Chaumont